



## **ANNEXE 4**

### **Charte d'engagement et suivi du parcours** **Filière physiologique / Pôle Femme-Mère-Enfant**

Nom / prénom / DDN patiente :

Nom SF libérale (dès que connu) :

#### **1 Charte d'engagement**

L'équipe de la maternité s'engage à vous accompagner tout au long de votre projet.

Le parcours physiologique proposé par les professionnels de la maternité nécessite, de votre part, l'engagement suivant :

- S'inscrire dans un projet de naissance respectant le processus physiologique de la naissance
- Etablir un suivi pré et post-natal avec une sage-femme libérale
- Admettre que les critères maternels et fœtaux permettant de valider le parcours physiologique soient régulièrement réévalués
- S'engager à privilégier les soins en autonomie lors du séjour post-accouchement en maternité avec l'utilisation des outils supports
- S'engager à connaître le livret numérique d'information à disposition sur le site internet du Change
- S'engager à un retour à domicile au plus tard à **H24** de la naissance, après l'examen pédiatrique
- S'engager à aller sur l'hôpital de St Julien pour réaliser le dépistage auditif pour le bébé

#### **2 Anamnèse et informations délivrées au cours du 1<sup>er</sup> entretien (jusqu'au 5e mois)** (cocher les cases correspondantes)

- Critères maternels : absence de pathologie maternelle à risque obstétrical
- Critères fœtaux : absence de pathologie fœtale reconnue en anténatal
- Critères obstétricaux :
  - Absence d'antécédent obstétrical à risque de récurrence (hémorragie, dystocie des épaules, extraction difficile, périnée complet)
  - Absence de pathologie maternelle obstétricale (diabète, HTA gravidique ...)
  - Grossesse mono fœtale

- Présentation céphalique
- Utérus non cicatriciel
- Placenta normalement inséré
- Travail spontané entre 37 SA et 42 SA

### 3 RDV à prévoir :

- 2<sup>ème</sup> RDV anténatal (consultation de suivi) au Change après l'échographie du 3<sup>è</sup> trimestre
  
- Visite de la SF libérale dans les 12 à 24h suivant la sortie de la maternité
  
- Visite avec la SF libérale ou un pédiatre ou médecin généraliste pour le bébé à J2 et avec un pédiatre ou un généraliste entre J6 et J10

### 4 Conclusion

Accord filière physiologique :

- Oui
- Non
- Demande d'avis staff le :
  - Conclusion : Accord / Refus

A Epagny Metz-Tessy, le        /        /

SF :

Patiente :

## 5 Suivi des sorties du parcours

### 5.1 Anténatal

Sortie du parcours à : ..... SA+..... j

Cause :

### 5.2 Per partum

Cause de la sortie du parcours :

### 5.3 Postnatal

Cause de la sortie du parcours :